

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE
Année scolaire : 2017/2018**

École primaire	Les petits elginois
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Chemin des écoliers – 69620 Légnay. Tel : 04 74 71 68 67 Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr
Direction	Maité MONTOYA
Date	12/06/18
Ouverture de séance	18h30
Clôture de séance	20h30

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme MONTOYA	directrice	x
Mme DONADEI	enseignante	x
Mme FURNION	enseignante	x
Mme BELLICAUD	enseignante	x
M. CORDIER	Ajoint Mairie commission école	x
M. LORENZETTO	DDEN	x
Mme CASCARINO	DDEN	x
Mme LUCENET	Représentante de parents d'élèves	x
Mme CUENIN GASPARD	Représentante de parents d'élèves	x
M.GUYOT	Représentant de parents d'élèves	x
M.FOLLIOU	Représentant de parents d'élèves	x

Absents excusés

Mme JOVILLARD	Maire	x
M. THEVENET	Conseiller Mairie commission école	x
Mme PLASSE	Atsem + Employée municipale	x
Mme EL FATH Anissa	Employée municipale	x
Mme BROUDER	Représentante de parents d'élèves	x

Ordre Du Jour

- bilan de l'année
- préparation de la rentrée 2018 :
 - équipe
 - effectifs
 - rythmes scolaires
 - projets
- travaux et commandes

Rappel : Comme aucun point n'a été soulevé par les parents avant le conseil, il n'est pas possible d'aborder un nouveau sujet non inscrit à l'ordre du jour. En revanche, les délégués de parents peuvent prendre la parole pour chaque point abordé et prévu. Je rappelle également que les parents qui sont représentants le restent jusqu'aux prochaines élections, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2018.

Compte-rendu du conseil

1/ Bilan de l'année écoulée

- en lien avec le projet d'école :

- Rallye Math :

Concernant les maternelles, l'organisation du rallye math se limite à la classe, c'est dommage. (Plusieurs écoles de la circonscription participent mais ne se communiquent pas les résultats). Ce type d'ateliers problèmes à résoudre en petits groupes n'est pas évident pour les élèves de maternelle, cela demande réflexion, discussion et persévérance pour résoudre le défi posé. Mais c'est justement ce qui est visé par notre projet d'école. Donc ce projet sera reconduit en maternelle l'année prochaine. L'expérience de cette année montre que ces défis sont réservés aux GS, ou à des MS habitués à ce genre de réflexion, de travail de stratégie pour trouver une solution qui n'est pas immédiate.

Les élèves de Pauline Furnion ont participé au rallye maths transalpin. Ils se sont montrés très motivés pour résoudre en petits groupes des énigmes et défis mathématiques. Ils attendent le résultat et le classement.

Le rallye math des élèves de cycle 2 ne prévoit pas de classement mais un petit diplôme pour participation. Les groupes étaient composés de CP et de Ce1. Chaque groupe d'élèves présente sa démarche en expliquant aux autres comment il est arrivé au résultat. Ensuite les élèves votent pour savoir quelle démarche et quel résultat seront envoyés (un seul résultat par classe).

- Mise en place du tri du papier dans chaque classe, et mise à disposition par la mairie d'un container pour vider les poubelles papier de chaque classe (avec trajet, pris en charge par la mairie, jusqu'au container de recyclage de la commune). Le container se remplit rapidement, il faudrait qu'il soit vidé chaque semaine, si possible.

- Nombreuses activités pédagogiques en lien avec l'expérimentation scientifique et artistique de la matière « papier », avec notamment la venue d'une intervenante le 3 avril et le 9 mai (ateliers « fabriquer du papier recyclé » et « atelier calligraphie », financés par le Sou des écoles) et d'autres créations et expériences en classe avec les enseignantes.

- Sortie scolaire des classes élémentaires le lundi 18 juin à Pérouges, avec un atelier à la papeterie (papier recyclé pour les Ce2 Cm1 Cm2 qui n'ont pas eu l'intervenante, et papier marbré à base de tissu pour les CP CE1) et une visite guidée de la cité médiévale. (sortie financée par le Sou des écoles)

- La classe de maternelle se rendra le mardi 26 juin à l'école d'Écully pour rencontrer les élèves avec lesquels ils correspondent. Trajet financé par le Sou des écoles.

- autres projets :

- Piscine : suite à un problème technique le 7 mai au centre aquatique Aquazergues, les séances ont été annulées et ce jusqu'à la fin de l'année. Pour rappel, l'activité piscine et les trajets en car sont financés par la Communauté de communes et la Mairie.

- La Fête du Printemps a eu lieu le 11 mai. Nous remercions tous les parents/ grands-parents/ nounous qui ont fait de cet après-midi un moment festif et convivial en apportant un goûter pour tous les enfants : gâteaux et boissons. Merci à la mairie pour avoir fourni gobelets jetables et serviettes.

- La classe des Ce2 Cm1 Cm2 : la rencontre défi sciences prévue le 23 mai a été annulée en raison de l'absence de la titulaire. Le défi lecture a eu lieu hier à la salle des fêtes du Bois d'Oingt. Il s'agissait d'une rencontre entre élèves de cycle 3 de différentes écoles de la circonscription et d'élèves de 6ème autour d'une trentaine de livres lus en classe, sur le thème du loup. La dernière rencontre Usep aura lieu mardi prochain, 19/06 à Oingt avec 6 autres classes pour des jeux d'adresses.

- Élections du Conseil Municipal des Jeunes :

Sylvie Jovillard, Dominique Cordier et les anciens élus du CMJ sont intervenus dans la classe de P. Furnion, le 01/06. Ces jeunes arrivent au terme de leur mandat (2 ans). Ils auraient aimé rester au CMJ mais il est nécessaire de laisser la place. Pour valoriser cet engagement citoyen et leur motivation, la mairie va créer une Commission Ado, dans laquelle ils seront intégrés.

Le 29 juin, toute la classe votera pour élire les 9 nouveaux membres parmi les Cm1 Cm2. Les candidats vont préparer leur campagne électorale. Le matériel de vote (urne, isoloir) sera fourni par la Mairie. Dans un second temps, aura lieu l'élection du maire et de ses deux adjoints.

- Liaison CM2 -6ème : Les Cm2 se rendront au collège pour passer une journée avec les 6ème le 22/06. Les parents sont chargés du trajet. Leur enseignante, Pauline Furnion, restera à l'école avec les CE2 et CM1.
- Liaison GS-CP : Une rencontre est prévue la dernière semaine d'école. Les GS iront dans leur future salle de classe, tandis que les CE1 viendront faire la lecture aux maternelles.
- Fête de la musique à la Maison de retraite du Bois d'Oingt où les élèves de maternelle et de CP-CE1 se rendront le jeudi 21 juin pour chanter, accompagnés de Pascal Bicrel, notre intervenant musical. Le trajet se fera à pied en fin de matinée pour les maternelles et sera suivi d'un pique-nique. Les CP CE1 les rejoindront en début d'après-midi.
- Spectacle de fin d'année : en raison d'un empêchement de notre intervenant, le spectacle ne peut avoir lieu le samedi matin 30 juin comme prévu initialement. Il n'était pas non plus possible de reporter le repas et la kermesse à une autre date, car la salle des fêtes est louée longtemps à l'avance. Nous avons donc opté pour une représentation le vendredi soir, 29 juin.

Les maternelles et les CP ce1 présenteront les chants travaillés tout au long de l'année avec Pascal Bicrel et les enseignantes en classe. Le thème est « Orchestrer des chansons ». Les CE2 CM1 et CM2 donneront une représentation du spectacle préparé au premier trimestre avec l'intervenant pendant le temps périscolaire, et retravaillé en classe depuis avec Pauline Furnion, sur le thème de la mer, intitulé « Partons en croisière ».

Nous proposons qu'après le spectacle, nous partagions tous, enseignants, mairie, familles, un moment convivial où chacun pourrait apporter, de manière très informelle, un petit quelque chose à partager, boissons, en-cas ...

En cas de mauvais temps, nous souhaiterions savoir s'il est possible d'utiliser la salle des fêtes le vendredi soir. D. Cordier va vérifier qu'elle n'est pas réservée. M. Guyot nous informe que le Sou a prévu de préparer les festivités soit le samedi matin, soit le vendredi soir après le spectacle. Ce serait donc possible.

L'intervention de Pascal Bicrel (intégralement financée par la Mairie) est reconduite l'année prochaine. En raison de l'arrêt des activités périscolaires, elle prendra une forme différente : une dizaine de séances seront réparties tout au long de l'année. Les séances dureront 3 h et chaque classe bénéficiera d'une heure par séance, a priori le mardi matin. L'équipe enseignante est ravie de cette reconduction.

2/Préparation rentrée 2018

- équipe :

- équipe enseignante : un(e) nouvel(le) enseignant(e) intégrera notre équipe à la rentrée et sera en charge de la classe de CE2-CM1-CM2.
- personnel municipal : départ d'Anissa El Fath qui sera remplacée par Stéphanie Berliet. La répartition des tâches sera modifiée. C'est Priska Plasse qui assurera la garderie du soir, et Stéphanie Berliet surveillera la sieste des petits.

- **effectifs** : à ce jour, en fonction des inscriptions déjà effectuées et des départs annoncés, nous estimons le nombre d'élèves à la rentrée à 66 : 23 élèves en maternelle, 20 en CP-CE1 et 23 en CE2-CM1-CM2.

Nous demandons aux parents de bien nous informer de tout changement (départ ou arrivée).

C'est un effectif en baisse par rapport aux rentrées précédentes, qui s'explique par un nombre plus important de CM2 qui partent au collège, et moins de naissance en 2015, mais nous sommes très loin du seuil de fermeture (50 élèves).

- rythmes scolaires :

Nous avons appris officiellement, le mois dernier, que la proposition d'organisation scolaire votée en janvier lors du conseil d'école extraordinaire a recueilli l'agrément de l'Inspecteur d'Académie. Pour rappel, les horaires de l'école seront tous les jours : 8h30-12h puis 13h30-16h (plus d'école mercredi).

Pour assurer un temps de récréation à tous les enfants après le temps de cantine, l'accueil des élèves de maternelle à 13h20 se fera dans la cour, comme pour les élèves d'élémentaire.(sauf mauvais temps)

La garderie commencera à 16h. Le tarif de 16h à 17h sera d'une heure pleine, puis tarification à la demi-heure.

La mairie a rencontré l'association Lire et Faire Lire (président : l'écrivain Alexandre Jardin), composée de bénévoles, en général des seniors, qui interviennent notamment dans les écoles pour des lectures offertes. La mairie souhaiterait que des bénévoles puissent venir sur ce temps de garderie du soir et recherchent des parents, grands-parents .. intéressés et qui seraient formés par cette association.

Concernant la cantine, lors du dernier conseil d'école, une rencontre avait été proposée entre la mairie et les parents délégués pour réfléchir à l'amélioration des conditions des repas des maternelles lors des pauses méridiennes de 1h30. Dominique Cordier explique que cette rencontre a eu lieu et que l'idée de supprimer une partie du repas (entrée par exemple) n'a pas été retenue. Il ressort de cette discussion qu'il est préférable de voir avec le traiteur ce qui pourrait faciliter le travail des personnes qui encadrent la cantine, afin d'améliorer l'aspect logistique. La question du gâchis et de la gestion des quantités (pour l'instant identique pour un enfant de 3 ans ou de 11ans) avec l'idée d'éventuellement récupérer le surplus est en réflexion.

Un livret d'information sera distribué par la mairie en fin d'année scolaire avec toute la documentation nécessaire concernant les modalités d'inscription pour la cantine et les garderies.

- **projets** : en raison du changement d'équipe, il sera nécessaire que les enseignant(e)s se concertent pour élaborer les projets de l'année prochaine, en lien avec le projet d'école déjà en cours. Certains seront communs aux trois classes, et d'autres se déclineront différemment selon les niveaux. Le projet d'école se poursuit sur l'exploration de la matière (exploration scientifique, artistique ...) et l'éducation éco-citoyenne.

Il a été porté à notre connaissance que certains parents souhaiteraient depuis plusieurs années une classe découverte. Nous sommes surprises car ce sujet n'a jamais été évoqué lors des échanges avec les parents, que ce soit lors des réunions de rentrée ou des conseils d'école, où les parents sont invités justement à nous faire part de leurs remarques ou questionnements. Nous nous sommes également toujours montrées disponibles pour rencontrer les parents à leur demande.

Certes cette question avait été évoquée il y a 5 ans, et en effet, à l'époque le projet d'un voyage à Paris pour les classes d'élémentaire avait été initié (classe de Cm et classe de CE). Mais la fermeture d'une classe à la rentrée suivante nous a obligés à annuler ce projet, car les deux classes se sont transformées en triple niveau, (Bruno Foessel: ce2 cm1 cm2 et pour Laurence Donadei : CP ce1 ce2). La nouvelle répartition et le nouvel effectif par classe imposaient donc d'autres priorités, et le projet n'était plus adapté à ces nouvelles classes (impossible pour les CP notamment ..)

Dans les faits, un projet « classe découverte » demande du temps et s'anticipe d'une année sur l'autre. Si certaines écoles partent régulièrement, c'est surtout le cas de grosses écoles (Bois d'Oingt, Châtillon) où c'est beaucoup plus facile car ce sont des classes à simple niveau, avec plusieurs enseignants qui travaillent sur le même cycle et qui peuvent monter le projet ensemble ..

Dans le cas des petites écoles, c'est un projet beaucoup plus lourd. Par exemple à St Vérand, trois classes sont parties cette année en classe découverte mais le projet a été initié il y a 4 ans, le temps de monter et de financer le projet. A St Laurent d'Oingt, la classe de cycle 3 part en classe découverte une fois tous les 3 ou 4 ans.

Il est nécessaire de clarifier certains points :
l'équipe enseignante n'est pas du tout « contre » une classe découverte.

Pour que ce projet de classe découverte aboutisse, certains éléments sont indispensables :

- que l'enseignant(e) soit volontaire et partie prenante de ce projet. Il faut le vouloir et le pouvoir. Quand un(e) enseignant(e) arrive dans une nouvelle école, sur une classe à triple niveau de cycle 3, cela demande un gros travail de mise en place, d'organisation, de préparation de classe. On ne peut pas s'engager au nom de la personne qui sera nommée l'an prochain sur la classe, à monter un aussi gros projet spécialement l'année de son arrivée. C'est l'enseignant(e) qui choisit ses projets de classe, en fonction de ses priorités pédagogiques et du travail d'équipe.

Parfois aussi, on voudrait partir en classe découverte mais on ne le peut pas, en raison de contraintes familiales par exemple.

- que cette classe découverte s'inscrive dans un projet pédagogique, en lien avec le projet d'école par exemple. Ce type de projet demande un gros travail de préparation en amont, et seul(e) l'enseignant(e) est habilité(e) d'une part à choisir le cadre/ le lieu/le type de la classe découverte, en fonction de son projet, et d'autre part à monter le dossier pédagogique, qui sera ensuite validé par l'inspecteur. Les parents n'ont pas de légitimité pour choisir le type de classe découverte, ni pour monter le dossier pédagogique, malgré leur proposition d'aide.

- que tous les élèves de la classe partent. Il n'est pas envisageable, par exemple, que seuls les CM2 partent pour marquer la fin du primaire comme il a été proposé par le Sou des écoles. Dans la configuration spécifique de notre petite école, à trois classes, avec des double ou triple niveaux, ce projet doit se mener avec toute une classe. On ne peut pas laisser à l'école les CE2 et les CM1, ce ne serait d'ailleurs jamais autorisé par l'Inspecteur. Il n'est donc pas possible que chaque année les CM2 partent de façon systématique en classe découverte. Par ailleurs, la classe découverte n'est pas réservée aux seuls élèves de cycle 3.

Lors de la discussion entre les enseignantes, les parents et les DDEN à propos d'autres temps forts qui peuvent aussi marquer la fin de la scolarité en primaire, il est envisagé la possibilité de proposer au Sou des écoles d'organiser une petite cérémonie en fin de CM2 avec remise d'un cadeau par élève (fréquent dans les écoles : un dictionnaire), pour marquer la fin de la scolarité en primaire.

- que le financement de cette classe découverte ne se fasse pas au détriment des autres classes. Nous souhaitons que le budget alloué par le Sou des écoles soit équitable pour chaque classe. Un tel projet est onéreux et demande un financement particulier : en plus du budget du Sou, des manifestations exceptionnelles organisées par l'enseignant(e) et la classe concernée, et puisqu'il s'agit de sorties avec nuitées, une participation des familles que nous souhaitons la plus faible possible.

Une classe découverte reste donc une possibilité mais non une priorité et ne peut pas être imposée de manière systématique, en fin de primaire ou dans une autre classe d'ailleurs.

Pour conclure et afin de nous organiser et d'anticiper la mise en place des projets futurs, nous réitérons notre demande auprès du Sou de nous transmettre avant la fin de l'année le budget qu'il peut allouer à chaque classe l'année prochaine, budget que nous souhaitons équitable entre chaque classe, et dont les dépenses pourront se décliner différemment en fonction des classes : sorties avec ou sans nuitée, matériel éducatif spécifique, intervenants, et ponctuellement financement d'équipement plus onéreux comme par exemple, un vidéoprojecteur ou des tricycles pour la classe maternelle..

A ce sujet nous demandons au Sou de transmettre aux parents et aux enseignants des informations sur la répartition du budget : sommes attribuées à l'école et le ratio des sommes réservées au Sou pour l'organisation des actions non scolaires.

Il nous est transmis que le budget du Sou à Légny est assez conséquent et qu'il fonctionne avec une année d'avance : les bénéfiques d'une année servent aux dépenses de l'année suivante, le Sou commence ainsi chaque année avec un important budget, et cela grâce à la mobilisation des nombreux parents.

Enfin, nous informons le Sou que pour respecter l'équité des budgets entre les classes, en fonction de ce qui a déjà été dépensé par classe, il resterait entre 200 et 250 euros d'écart pour les classes de maternelle et Cp ce1, par rapport aux dépenses pour les Ce2 Cm. Nous demandons donc que ces deux classes puissent bénéficier de ce budget pour acquérir du matériel pédagogique spécifique en cette fin d'année.

3/ Point budget, commandes, travaux

Nous remercions la Mairie pour ce qui a été effectué :

- Imprimante en maternelle, pour le projet correspondance.

- Ordinateurs en élémentaire : un devis a été établi. Deux nouveaux portables seront fournis à la rentrée. Le remplacement du vidéoprojecteur de Laurence est envisagé aussi.

Nos demandes à la Mairie :

- Tricycle avec fixation roue cassée, signalé au 2ème conseil : il a été récupéré mais toujours pas réparé. Mme Lucenet propose l'aide de son mari pour le réparer si c'est possible.
- Serrure porte de l'école entrée hall maternelle : la clé tourne dans le vide.
- Remplacer les chaises de la cantine des grands qui sont en très mauvais état.
- Muret cour : déjà évoqué : pierres qui se descendent et que les enfants récupèrent : dangereux. Il est prévu de colmater pendant les vacances par le cantonnier.
- Étagères classe Laurence : déjà évoqué lors du dernier conseil, la mairie dit qu'elle va s'en occuper.
- Pour l'été, enlever les filets des paniers de basket de la cour.

Le conseil s'est clos sur ce point.

Légny le 12/06/2018

Rédigé par le président du conseil

Président de séance : Directrice

Maïté MONTOYA
